



Qualité de l'eau potable 2023 Commune de Vully-Les-Lacs

réseau de distribution de :

Bellerive / Cotterd / Vallamand-Dessous Vallamand-Dessus / Salavaux sud - Gros Buissons

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau provient de l'association régional ABV. Elle garanti dans la mesure du possible, par sa production, l'approvisionnement de ces membres et au besoin par des connexions de secours avec les réseaux de Morat (IB-Murten) et du Groupement régional adduction eau Crête Châtillon (GRAC).

Traitement

L'association régional à ces propres installations de traitement. L'eau est distribuée sans traitement supplémentaire.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte plusieurs séries de prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres. Aucun d'eux ne dépassent les limites autorisées pour ces campagnes de mesures.

En l'état actuel de la législation, aucun micropolluants ne dépasse la norme. Des traces de pesticide sont mesurées, mais reste dans la limite habituelle.

Dureté totale : 15.5°f, soit une eau moyennement douce

Température moyenne	12 °C	pH	7.6
Calcium	45 mg/l	Chlorures	12 mg/l
Magnésium	6 mg/l	Nitrates	4.3 mg/l
Sodium	7 mg/l	Sulfates	12 mg/l
Aluminium	*1 µg/l	Arsenic	*0.3 µg/l

na : non analysé

* valeur annoncée par le producteur de l'eau (ABV)

Remarques :

Ces valeurs correspondent à la moyenne annuelle.

Informations utiles

L'information sur la qualité de l'eau de l'association régionale est disponible sur son site internet www.a-b-v.ch

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 026 677 30 03

En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale au 026 677 30 03.



Qualité de l'eau potable 2023 Commune de Vully-Les-Lacs

réseau de distribution de :

Chabrey – Constantine - Montmagny – Villars-le-Grand

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance *

L'eau alimentant les réseaux de ces villages provient des sources du bois de Charmontel. En cas d'interruption ou besoin, L'appoint est assuré via le réseau intercommunal de l'association régionale ABV.

Traitement

Les eaux des captages de Charmontel sont désinfectées par irradiation UV. L'eau d'appoint est désinfectée au chlore par l'ABV et ne subit pas de traitement supplémentaire.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte deux séries de prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques avant ou après l'installation de désinfection, ni dans le réseau de distribution.

Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres. Aucun d'eux ne dépassent les limites autorisées pour ces campagnes de mesures.

En l'état actuel de la législation, aucun micropolluants ne dépasse la norme. Des traces de pesticide sont mesurées, mais reste dans la limite habituelle.

Dureté totale : de 15 à 25 °f, soit une eau moyennement douce.

Température moyenne	15	°C
Calcium	65	mg/l
Magnésium	12	mg/l
Sodium	7.5	mg/l
Aluminium	*1	µg/l

pH	7.5
Chlorures	12 mg/l
Nitrates	9 mg/l
Sulfates	14.5 mg/l
Arsenic	*0.3 µg/l

na : non analysé

* valeur annoncée par le producteur de l'eau (ABV)

Remarques :

Ces valeurs sont une moyenne annuelle.

Le taux de mélange avec l'eau de l'ABV est défini en fonction de la disponibilité de l'eau de sources. Ce mélange peu varier durant l'année.

* Provenance de l'eau dès octobre 2023. (pour une information sur la qualité de l'eau avant octobre, veuillez vous référer au rapport de printemps)

Informations utiles

L'information sur la qualité de l'eau de l'association régionale est disponible sur son site internet www.a-b-v.ch

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 026 677 30 03

En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale au 026 677 30 03.



Qualité de l'eau potable 2023

Commune de Vully-Les-Lacs

réseau de distribution de :
Mur

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau provient de sources de la station de pompage de Vallerin. En cas d'interruption ou besoin, L'appoint est assuré via le réseau intercommunal de l'association régionale ABV

Traitement

La station de pompage de Vallerin est équipée à sa sortie, d'un appareil d'irradiation UV. L'eau d'appoint est désinfectée au chlore par l'ABV et ne subit pas de traitement supplémentaire.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte deux séries de prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Des dépassement des valeurs maximales ont été observé sur les eaux de sources avant installation de désinfection. Après ces installations, les valeurs maximales n'était plus dépassée. Dans le réseau de distribution de la localité, aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres. Aucun d'eux ne dépassent les limites autorisées pour ces campagnes de mesures.

En l'état actuel de la législation, aucun micropolluants ne dépasse la norme. Des traces de pesticide sont mesurées, mais reste dans la limite habituelle.

Dureté totale : de 15 à 30 °f, soit une eau moyennement douce.

Température moyenne	15	°C
Calcium	75	mg/l
Magnésium	10	mg/l
Sodium	7	mg/l
Aluminium	*1	µg/l

pH	7.5
Chlorures	13 mg/l
Nitrates	12 mg/l
Sulfates	14.5 mg/l
Arsenic	*0.3 µg/l

na : non analysé

* valeur annoncée par le producteur de l'eau (ABV)

Remarques :

Ces valeurs sont une moyenne annuelle.

Le taux de mélange avec l'eau de l'ABV est défini en fonction de la disponibilité de l'eau de sources. Ce mélange peu varier durant l'année.

Informations utiles

L'information sur la qualité de l'eau de l'association régionale est disponible sur son site internet www.a-b-v.ch

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 026 677 30 03

En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale au 026 677 30 03.



Qualité de l'eau potable 2023 Commune de Vully-Les-Lacs

réseau de distribution de :
Salavaux nord (Vermou)

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau provient de sources de Vermou. En cas d'interruption ou besoin, L'appoint est assuré via le réseau intercommunal de l'association régionale ABV

Traitement

L'eau captée aux sources n'est pas traitée. L'eau d'appoint est désinfectée au chlore par l'ABV et ne subit pas de traitement supplémentaire.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte deux séries de prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Une pollution des captages, d'origine fécale, a été décelée dans le réseau distribution en fin d'année. Des mesures de désinfection et de purge ont été appliquée avec succès.

Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres. Aucun d'eux ne dépassent les limites autorisées pour ces campagnes de mesures.

En l'état actuel de la législation, aucun micropolluants ne dépasse la norme. Des traces de pesticide sont mesurées, mais reste dans la limite habituelle.

Dureté totale : de 15 à 25 °f, soit une eau moyennement douce.

Température moyenne	16	°C
Calcium	110	mg/l
Magnésium	18	mg/l
Sodium	10	mg/l
Aluminium	*1	µg/l

pH	7.2
Chlorures	20 mg/l
Nitrates	28 mg/l
Sulfates	29 mg/l
Arsenic	*0.3 µg/l

na : non analysé

* valeur annoncée par le producteur de l'eau (ABV)

Remarques :

Ces valeurs sont une moyenne annuelle.

Le taux de mélange avec l'eau de l'ABV est défini en fonction de la disponibilité de l'eau de sources. Ce mélange peu varier durant l'année.

Informations utiles

L'information sur la qualité de l'eau de l'association régionale est disponible sur son site internet www.a-b-v.ch

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 026 677 30 03

En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale au 026 677 30 03.